

Salon d'Art

15 -16 octobre 2022

Le Tremblay-sur-Mauldre

Bulletin d'inscription

NOM, Prénom :

NOM d'artiste :

Adresse :

.....

Email : Tel

Titre de l'œuvre	Technique	Dimension	Prix de vente
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

Je soussigné(e) reconnais avoir lu et accepté le règlement du salon joint à ce courrier

Fait à

Le

Signature

Bulletin à retourner Impérativement avant le 15 juin 2022 sous réserve des places disponibles accompagné de votre règlement de 35 € par chèque libellé à l'ordre de l'association « AT2A »

Adresser une photo couleur pour chaque œuvre en indiquant le titre et le format

-soit par mail (*format Jpeg DPI 300 par We Transfer si nécessaire*) à associationat2a@gmail.com

-soit par courrier à [Brigitte SZPIRO - 3 sente Blaise Cendrars 78490 Le-Tremblay-sur Mauldre](mailto:Brigitte.SZPIRO@le-tremblay-sur-mauldre.fr)

En cas de refus de sélection, les chèques et les photos vous seront retournés sur demande. Prévoir dans ce cas une enveloppe affranchie libellée à votre nom, prénom et adresse pour le retour par courrier. Les artistes seront prévenus par mail à partir du 1er juillet 2022 de leur sélection ou non. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.